

Amicale infos

des ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts

n°13 3^e trimestre 2015

Site internet de l'amicale <http://aiggref.portail-gref.org>



Editorial

Dans ce numéro

- ✓ Éditorial
- ✓ Réunions mensuelles
- ✓ Visite à Fontainebleau
- ✓ Visite des archives nationales
- ✓ réunion des IGPEF du grand ouest à Paimpol
- ✓ Carnet
- ✓ Prochaines activités
- ✓ Bulletin d'adhésion et de souscription 2015

*Les Animaux malades de la peste
Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La Peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom)
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.*

Si Jean de La Fontaine, maître des eaux et des forêts, reprenait cette fable pour le mal qui nous ronge, que dirait-il du dérèglement climatique ? Quel Roi pourrait tenir conseil ? Quelle nation accepterait de réduire son appétit glouton en énergie ? Qui se rendrait coupable ? Il n'y aurait sans doute pas de baudet de la fable. Nous n'avons pas à attendre qu'un quelconque jugement de cour nous rende blanc ou noir.

En effet ne sommes-nous pas tous responsables ? Non pas le Roi mais les nations ont décidé de réunir en fin novembre et début décembre une conférence internationale la COP 21 pour déterminer des voies d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.

Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts, dans quelque secteur qu'ils se trouvent sont concernés par ce débat des nations mais aussi par le débat de société. Les progrès technologiques de la métallurgie, ceux de la chimie, ceux de la mécanique ont puisé sans vergogne dans nos réserves fossiles. Les navires à vapeur, le chemin de fer, les voitures et camions, les avions, les satellites ont réduit les distances, facilité les échanges, spécialisé l'économie des régions, des nations et des continents, globalisé le monde.

La fée électrique est venue transformer nos logis, nos habitudes, nos transports, nos modes de communication. Ainsi, chacun de nous consommons quasiment 100 fois l'énergie nécessaire à nos besoins primaires. Pendant que CO₂, NO₂ et autres gaz à effet de serre s'accumulent dans l'atmosphère, notre environnement s'en trouve modifié et la biodiversité mise à mal.

Qu'est-il proposé? CGEDD, CGAAER s'activent et produisent des rapports venus alimenter les réflexions en cours. Nous ne sommes ni puissants, ni misérables. Nous pouvons seulement compter sur l'intelligence collective pour apporter des réponses concrètes à l'avenir de notre planète.

**Constant Lecœur,
Vice-président de l'AIGPEF**

AIGPEF - 251 rue de Vaugirard - 75732 Paris Cedex 15

Directeur de la publication : Sophie Villers - Rédacteurs en chef : Laurent Pavard et Anne Marie Ropert
Comité de rédaction : Charles Dereix - Constant Lecœur - Alain Le Jan - Raymond Levasseur - Gérard Mathieu

Réunions mensuelles

Rappelons que les manifestations mensuelles de l'Amicale ont lieu le mercredi de la 3^{ème} semaine pleine de chaque mois et sont l'occasion de célébrer des **entrées dans l'honorariat** de nos camarades. Elles permettent également de marquer un événement important, comme une **présentation de livres** ou de **produits du terroir**.

10 juin 2015

Le lycée viticole de Gironde présente ses produits à la réunion mensuelle de l'amicale des IGPEF
par Sylvain Marty



Lors de cette réunion organisée par **Constant Lecœur**, l'amicale a mis les petits plats dans les grands pour constituer un buffet approprié à la dégustation des vins prestigieux des trois établissements d'enseignement viticole de la Gironde, désormais réunis en un unique établissement public (et représentés par Nicolas Gonidec et Nicolas Courcelle-Chassin) : Château Dillon (domaine de l'appellation Haut-Médoc du lycée viticole de Bordeaux-Blanquefort), Château Grand Baril et Réal Caillou (lycée viticole de Libourne-Montagne), Château La Tour Blanche (1er cru classé de Sauternes de l'école de viticulture et d'œnologie).

La dégustation proposée par les deux Nicolas, originaires des deux premiers établissements, a permis d'apprécier (avec modération bien sûr) des produits inattendus, comme le Crémant de Bordeaux, d'une fraîcheur agréable pour se mettre en bouche en cette belle soirée du mois de juin, de grands rouges dont la réputation n'est plus à faire (Montagne Saint Émilion, Lalande de Pomerol), pour finir avec la gamme exceptionnelle des Sauternes de La Tour Blanche, dont le produit d'entrée de gamme n'a pas connu moins de succès à l'achat que le 1er cru classé à la dégustation !

**Le 7 juillet 2015,
L'Amicale des IGPEF
accueille les nouveaux Ingénieurs Généraux**

par Sylvain Marty

Poursuivant une pratique initiée en juillet 2014, l'AIGPEF a convié début juillet les IPEF venant d'accéder au grade d'ingénieur général et à la classe exceptionnelle à une soirée conviviale pour leur faire connaître l'existence de l'Amicale, et présenter les activités qu'elle organise au fil de l'année.

Bien sûr, les nouveaux IGPEF étant largement répartis sur le territoire national et même à l'étranger, tous n'avaient pu se rendre avenue du Maine. Mais nombreux étaient ceux qui avaient fait connaître leur regret de ne pouvoir être présents pour répondre à l'amicale invitation de la présidente, Sophie Villers.

Entourée de plusieurs membres du bureau de l'amicale, la présidente a ainsi pu féliciter les nouveaux promus : ils étaient en effet plus d'une vingtaine, IPEF promus au grade d'Ingénieur Général par le décret du 29 avril 2015 du Président de la République, et IGPEF nommés à la classe exceptionnelle de leur grade par l'arrêté interministériel du 23 février 2015, à participer à cette manifestation bien sympathique. Pour certains qui s'étaient connus sur les bancs de l'école, ou en cours de carrière, ce furent de chaleureuses retrouvailles. Pour tous, cette soirée permit de faire connaissance avec de nouveaux collègues, et d'envisager de nouvelles opportunités de développer des activités en commun.



Fontainebleau vendredi 5 juin 2015



Photo : www.chateaufontainebleau.fr

Organisée par Gérard Tendron

Les participants

Gérard Tendron, Mirella et Bernard Charpentier, Jean-Baptiste Danel, Martine et Jean-Marc Frémont, Marie-Eugénie et Christian Fresquet, Jacques Joly, Jean-Jacques Lafitte, Hélène et Constant Lecoeur, Thérèse et Sylvain Marty, Josy Mazodier, Marie-Hélène et Jean-Guy Monnot, Laurence Pochat, Dominique Renoult, Chantal Rey, Anne-Marie Ropert, Ginette et Bernard Rousseau, Chantal Robaux, Liliane et Jacques Sturm, Isabelle et Paul Vialle, Sophie Villers.

vendredi 5 juin matin
par Anne-Marie Ropert
Photos Sylvain Marty

Nous étions trente-deux ce vendredi 5 juin à nous retrouver autour de **Gérard Tendron** au château de Fontainebleau, sous un soleil splendide. Après un café offert par l'association des Amis du château, dont il est président, Gérard nous a guidés pour une journée passionnante, avec la visite du château le matin et une sortie en forêt l'après-midi.

Le matin, nous découvrirons 200 des 1400 salles de ce château royal et impérial. Le château et son parc sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981, la richesse de ses collections est à la hauteur de cette reconnaissance. Beaucoup d'entre nous n'avions jamais visité ce château qui n'est pourtant qu'à 60 km de Paris, mais nous avons profité de la parfaite connaissance de l'histoire de France de Gérard, pour cette visite qui a relaté une occupation des lieux de François 1^{er} à aujourd'hui.



Nous commencerons par l'aile Louis XV qui abrite le musée Napoléon 1^{er} et les Grands Appartements. Les magnifiques galeries de ce château nous émerveillent, telle la galerie de Diane qui contient les 16 000 volumes de la bibliothèque historique du château, et la galerie François 1^{er}. Celui-ci avait fait de Fontainebleau sa demeure favorite et grâce à lui naquit l'École de Fontainebleau initiée par les artistes italiens. Mais c'est surtout son fils Henri II qui a construit la majeure partie du château actuel, et la

plupart de ses enfants, dont deux futurs rois de France, y sont nés. Henri IV poursuivra la destinée royale du château, qui verra la naissance du futur Louis XIII. A cette époque environ 1000 personnes peuvent vivre au château.

Louis XIV y séjournera, et sa mère Anne d'Autriche confira la rénovation des jardins à André Le Nôtre ; le grand Dauphin y verra le jour.

Napoléon 1^{er} fera revivre le château à partir de 1804 ; il y installera une salle du trône, y enfermera le pape Pie VII, et y passera les derniers jours avant son abdication.

Ensuite, guidés par Vincent Droguet, directeur des collections et du patrimoine du château, nous parcourons le grand salon, le salon des Laques de l'Impératrice, le Cabinet de travail et le théâtre de Napoléon III. Napoléon III, qui avait été baptisé au château en 1810, construit un théâtre pour l'impératrice Eugénie. L'architecte Hector Lefuel s'inspire de l'Opéra Royal de Versailles pour réaliser ce petit bijou que nous pourrions admirer. Ayant très peu servi, il conserve tous ses décors et machineries, ainsi que des décors de scène datant de Louis XV. Les dégradations du temps ont fait tomber le lustre en 1926. La restauration actuelle est due au mécénat d'Abou Dabi (en contrepartie, la salle a été renommée « théâtre Cheikh Khalifa Bin Zayed Al Nahyan »).

Le musée Chinois est malheureusement fermé actuellement, car il est en réfection après les dégradations liées au vol de pièces de grande valeur (provenant notamment du Palais d'Été de Pékin), vol commis au mois de mars 2015.

Le déjeuner pris chez Bernard (ou peut-être Fernand? Seul Gérard peut répondre à cette interrogation...) nous a permis de retrouver avec plaisir Marie-Claude, l'épouse de Gérard.

vendredi 5 juin après-midi

par Jean-Jacques Lafitte et Jean-Guy Monnot,

Promenade en forêt dans le canton du Gros-Fouteau : des réserves artistiques aux réserves biologiques, forêt naturelle et forêt cultivée, guidés par Gérard Tendron

Gérard Tendron nous a conduits en forêt domaniale de Fontainebleau au carrefour Louis Philippe puis au sein d'une réserve biologique intégrale, en suivant la route forestière du Gros Fouteau (parcelle 276). Dans un brillant exposé, il nous a rappelé sous les ombrages les grands traits de l'histoire d'une forêt et d'une ville modelées par les chasses royales. Un rendez-vous de chasse près de la Fontaine de Bleaud au cœur de la forêt a laissé place au château de François 1^{er}, auprès duquel la ville s'est développée. La superficie du domaine royal a peu varié depuis le XIII^e e siècle, jusqu'aux extensions du XX^e siècle : périmètres d'expropriation des Trois Pignons à l'ouest et de la Commanderie au sud. De 17 000 ha, la forêt domaniale devrait passer à terme à 22 000 ha.

Pour leur plaisir, les monarques voulaient des forêts giboyeuses mais aussi des grands arbres : Louis XIV interdira les coupes de part et d'autre de la route de Paris (ex RN 7, actuelle RD 607), germe des actuelles réserves intégrales, les plus vieux chênes observés lors de la promenade (400 ans) sont les derniers témoins des hautes futaies (100 ans ?) alors épargnées par le roi. La pression du gibier, la dent du bétail des paroisses voisines – droit d'usage compensant les dégâts causés aux cultures par meutes et équipages – et les incendies expliquent que, lors de la réformation de 1669, la forêt comptait un tiers de « vides » que les forestiers n'eurent de cesse de reboiser au XVIII^e siècle en feuillus, puis au XIX^e siècle principalement en pins sylvestres (« pins de Riga », après des introductions de pins maritimes dès François 1^{er}). Au début du XIX^e siècle, l'exploitation du grès notamment pour la production de pavés parisiens connut son apogée (En 1829, 2 000 carriers produisaient 2,9 millions de pavés et deux fois plus de « rebus»). Le sable (60 m d'épaisseur) est exploité pour la verrerie.

Les peintres de l'école de Barbizon, qui innovaient en peignant le motif en forêt et non plus en atelier, étaient fort sensibles aux perturbations de leur terrain de prédilection, qu'elles émanent de carriers ou de forestiers coupant leurs vieux chênes pour planter des pins sylvestres. Ils surent se faire entendre des monarques. Louis-Philippe demanda aux forestiers de laisser leurs cantons tranquilles et d'y conserver les vieilles futaies. Napoléon III suspendit les coupes dès 1852 et par décret de 1861 institua les « réserves artistiques » indemnes de toute exploitation, premier exemple d'espace protégé antérieur aux parcs nationaux américains (Yellowstone 1872), une gestion très conservatrice étant adoptée sur le reste de la forêt. Limitée à des coupes sanitaires, la récolte représentait 25 à 30 000 m³ par an (l'accroissement annuel observé de nos jours est de 80 000 m³).

Les forestiers répondirent aux exigences de l'occupant durant la seconde guerre mondiale (300 000 m³ par an pour la capitale) par des coupes massives dans les réserves artistiques. Les glandées exceptionnelles de 1947 et 1949 assurèrent toutefois de larges régénérations.

L'intérêt artistique et naturaliste de Fontainebleau explique la création en 1948 de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) à Fontainebleau.

La création de l'ONF en 1966 s'est traduite par une dynamisation brutale de la sylviculture avec une réduction des surfaces maintenues en réserves et l'objectif de régénérer 6 000 ha en 30 ans avec des coupes à blanc suivies de dessouchages puis de plantations. Après certains échecs (décapage du sol, plants desséchés l'été), les plantations s'effectuèrent dès 1977 en conservant un abri et sans dessouchage.

L'intérêt exceptionnel du massif de Fontainebleau d'un point de vue naturaliste justifie que la plupart des outils de protection y ont été déployés (réserve de biosphère, site classé, forêt de protection, site Natura 2000) sauf celui de parc national, demande récurrente mais non satisfaite des milieux associatifs, le milieu forestier considérant qu'il est à même de répondre avec ses outils (aménagement, réserves biologiques intégrales ou dirigées) aux différentes demandes sociales sur la forêt, y compris de protection de la nature ou de préservation de la biodiversité. C'est ainsi que l'aménagement en vigueur identifie 1 000 ha de réserves biologiques intégrales (évoluant sans intervention humaine sauf le cas échéant décantonnement du gibier causant des dégâts en ville) et réserves biologiques dirigées (intervention pour conserver certaines espèces ou certains habitats, notamment de milieux ouverts, **Gérard Tendron** soulignant la nécessaire répétition de travaux coûteux, tels que le pâturage par des moutons –alors que des générations de forestiers n'avaient eu de cesse de reboiser les landes jadis pâturées –pour « figer » la situation dans ces espaces). Le total des deux catégories de réserves biologiques s'élève à 2 300 ha, soit environ 15% du massif.

Puis **Gérard** nous invita à un parcours dans la réserve intégrale, tout d'abord dans des peuplements purs de hêtres de 70 ans environ puis de chênes de 40 ans environ, n'ayant fait l'objet d'aucune intervention présentant un excellent élagage naturel, mais en cours d'irrégularisation de leurs diamètres, les dominants n'étant généralement pas les mieux conformés, alors que le forestier gérant un peuplement dans un objectif de production de bois d'œuvre, cherche à élever des arbres homogènes, élagués naturellement et à faible conicité ce qui l'aurait conduit lors de coupes d'éclaircie à récolter ces « loups » dominants.

Le chêne rouge d'Amérique planté le 11 novembre 1921 à la mémoire des forestiers morts pour la France est un exemple de sujet ayant poussé isolément avec de fortes branches basses, contrastant fortement avec les troncs cylindriques et sans branches des vieux chênes de la parcelle voisine où la haute futaie de chênes de Louis XIV a laissé place à une futaie irrégulière de hêtres. Le hêtre, essence d'ombre, se régénère et se maintient sous le couvert des chênes alors qu'un semis de chênes n'a aucune chance de survivre sous le couvert des hêtres même dans les trouées ouvertes par les tempêtes. L'évolution observée dans cette réserve biologique, sur sol profond (limon au-dessus des calcaires et sable de Fontainebleau) conduit ainsi à l'élimination du chêne par le hêtre, alors que ce dernier est menacé par le réchauffement climatique : dépérissements observés après la sécheresse de 2003).

Le maintien du chêne (avec un objectif de récolte à 250 ans) passe donc par des régénérations naturelles ou plantations nécessairement closes pour assurer leur protection vis-à-vis du cerf et du chevreuil, compte tenu du niveau de population atteint dans le massif, alors que vers 1980 des lâchers de cerfs étaient opérés avec des animaux repris à Chambord. A l'époque quinze cerfs étaient pris à courre, alors qu'aujourd'hui 250 cerfs et biches sont tués à courre ou à tir chaque année, ainsi que 800 sangliers.

Pour plus de détails : http://fr.wikipedia.org/wiki/For%C3%AAt_de_Fontainebleau

mercredi 24 juin 2015
Visite des Archives Nationales

par Christian Fresquet



Photo : <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/>

Organisée par Sophie Villers et Charles-André Buffet
Photos Anne Marie Ropert

Les participants

Philippe Balny, Michel Bertin, Jean-Pierre Bigre, Claude Brocas, Jean-Laurent Cascarano, Christian Fresquet, Dominique Gagey, Jean-Claude Guérin, Agnes Hirtz, Jacques Joly, Hervé Le Gall, Laurence Madignier, Josy Mazodier, Jacques Mordant, Gilbert Pernin, Rémi Pinchaut, Chantal Rey, Christian Romon, Anne-Marie Ropert, Hervé Savy, Claudine Schost, Dominique Stevens, Jean Claude Trumel, Sophie Villers

Le 24 juin après-midi, nous nous retrouvons (24 personnes) dans la très belle cour d'honneur de l'hôtel de Soubise, mais sans la moindre bise puisqu'il fait un temps estival.



Charles-André Buffet (le chef de la mission des archives du ministère de l'agriculture) nous accompagne ; c'est grâce à lui que nous bénéficions d'une visite privilégiée et gratuite du site de Paris des Archives Nationales, y compris la partie « archives » qui n'est plus ouverte au public que pour les journées du patrimoine. Le site de Paris conserve les archives publiques du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, et les archives des notaires de Paris. Il comprend aussi le musée des Archives nationales.

Notre conférencière, Mme **Sabine Meuleau**, nous fait un rapide historique de la construction des divers hôtels particuliers qui constituent le quadrilatère des archives, et en particulier des constructions qui ont précédé l'hôtel de Soubise : maison du connétable de Clisson puis hôtel de Guise.

Nous pénétrons ensuite dans le vestibule de l'hôtel de Soubise où elle nous commente l'articulation de tous ces bâtiments ainsi que les agrandissements successifs des archives depuis leurs débuts à la Révolution jusqu'au bâtiment contemporain qui rassemble les salles de lecture actuelles.



Nous pénétrons ensuite dans l'ancienne salle de lecture qui était l'antichambre du prince et qui est aujourd'hui la première salle d'exposition du musée des Archives Nationales

Les questions commencent à pleuvoir : qu'est-ce qui est numérisé? quelles sont les règles de communicabilité ? La conférencière nous répond de manière très documentée, M. Buffet nous précise que, par exemple, les photos RTM sont en cours de numérisation. La cote des archives du ministère de l'agriculture est : F 10...

Nous continuons au rez-de-chaussée par la chambre du prince et par son salon ovale aux magnifiques décors de style rocaille agrémentés de tableaux de Boucher, Van Loo...

Nous montons au premier étage par le grand escalier droit : nous sommes dans les appartements de la princesse: les deux premières pièces (salle des gardes et salle d'assemblée) sont consacrées au musée des Archives (expositions temporaires, vitrines de présentation datant des premiers directeurs des archives), puis nous visitons les magnifiques appartements : chambre d'apparat de la princesse, salon, petite chambre à coucher; les boiseries rocaille sont à leur apogée dans le salon ovale: stucs, boiseries sculptées, ors et peintures s'unissent pour remplir tout l'espace.



Nous visitons maintenant les principales salles d'archives dans l'ordre chronologique inverse de leur construction : d'abord les grands dépôts d'apparat datant de Napoléon III avec en point d'orgue la salle des chartes qui regroupe les archives royales depuis le Moyen-âge et qui contient la fameuse « armoire de fer » où sont stockés les documents les plus précieux (généalogie des Bourbons, principaux textes de la Révolution, testament de Napoléon, textes constitutionnels successifs...). Puis c'est l'aile Louis-Philippe avec la galerie du parlement qui contient toutes les décisions du parlement de Paris (du 13^e siècle à 1790).

Les questions sont de plus en plus nombreuses: au bout de combien de temps archive-t-on un document? Comment archive-t-on les documents numériques? Les e-mails? **Charles-André Buffet** répond toujours avec précision et amabilité.

Il est 16h30 quand nous devons arrêter les questions pour terminer la visite par un détour dans les jardins pour ceux qui le désirent.

Sophie Villers remercie vivement nos deux intervenants avant notre dispersion.

Réunion des IGPEF du Grand Ouest Paimpol les 2 et 3 juillet 2015

par Jean Jaujay

Participants : Gilles et Mijo Blanchard, Michel et Catherine Colin de Verdière, Dominique Colin de Verdière, Dominique et Marie-Louise Danguy des Déserts, Claude Farcy, Jean-Jacques Faure, Jean et Odile Jaujay, Louis et Patricia Lucas, Sylvain et Thérèse Marty, Hervé et Claire Morice, Jean-Louis Verrel, Jean Vasseur et Annie Kirche.

Par un beau ciel nuageux laissant perler quelques gouttes de crachin, une belle vingtaine d'IGPEF ou assimilés (conjoints et amis) se retrouvent en la salle Labenne, gracieusement mise à disposition de l'association par la municipalité paimpolaise, se congratulent ou se découvrent.

La Communauté de communes Paimpol-Gouëlo CCPG.

A 9h30, Mme Christine Alain, adjoint au Maire de Paimpol, et M. Romain Hardy, directeur général des Services de la communauté de communes, présentent les liens de la CCPG avec le Conservatoire du littoral et les enjeux touristiques et énergies renouvelables.

La CCPG gère les sites du Conservatoire de son territoire : falaises du Gouëlo, bois de Penhoat-Lancerf, sillon de Talbert, gouffre de Plougrescant, archipel et Abbaye de Beauport, et assure



l'éducation à la préservation du littoral (dunes, galets, estrans...) ainsi que l'entretien du GR 34. Elle prépare avec le Département et la Région un dossier de classement des falaises en réserve naturelle et grand site de France.

La baie de Paimpol est le premier bassin de production d'huîtres de la Bretagne Nord mais la vente directe nécessite une clarification sur place quasi inexistante, ceci au profit des AOP et AOC charentaises.

La Communauté a souhaité accompagner la profession en créant une zone artisanale ostréicole où les producteurs pourraient effectuer les opérations de manutention à terre et de filtration qui permettraient de valoriser l'huître de Paimpol en la commercialisant directement. Le projet soutenu par la profession, les élus, les associations environnementales, a été bloqué par un recours auprès du tribunal administratif au titre de la Loi littoral.

La Communauté participe également à l'étude de création d'un Parc à thème (sur le modèle d'Océanopolis à Brest) portant sur les marées et les énergies nouvelles marines et éoliennes, associant les collectivités de la baie de Saint Briec, de Paimpol au Cap Fréhel. En effet deux projets innovants sont implantés dans la baie. Le projet de parc éolien de la baie sera installé en face de St Cast et a retenu St Quay-Portrieux comme port de maintenance. Les hydroliennes de Bréhat sont reliées au réseau de transport de l'électricité par le câble qui atterrit en baie de Launay.

Sont également évoqués un projet associant algues, poissons et homards près de Bréhat et un autre concernant la déconstruction de navires en plastique.

Hervé Morice suggère d'étudier l'exploitation touristique de la qualité du ciel nocturne : les « hot spots nocturnes » sont actuellement très recherchés et Paimpol est remarquable à cet égard.

Un léger retard de l'intervenant suivant, imputable aux intempéries sur la voie TGV, a permis de faire un tour de table de présentation puis un court commentaire des journées par **Jean-Louis Verrel**, co-organisateur local et de poursuivre par un café.

Les hydroliennes de Bréhat



Rémi Courtial, chef de projet « Hydroliennes de Bréhat » à la Direction production ingénierie hydraulique d'EDF, sans prendre le temps d'un café, installa son projecteur et démarra une présentation détaillée du projet qui soutint l'intérêt de l'assemblée jusqu'à la fin, tout en répondant aux questions qui ne manquaient point de fuser. La présentation .ppt est disponible sur le site de l'Association. En voici quelques extraits.

Le choix de la technologie d'Open Hydro a été effectué en 2008 après analyse des sites de production. D'un diamètre de 6m en service sur le EMEC dans les Orcades, la machine retenue a été conçue avec un diamètre de 16m (12m pour les pales), un poids de 700 t et une hauteur totale de 21m, afin de trouver un équilibre économique.

Un prototype a donné lieu à 2 campagnes d'essai de 3 mois en 2011-2012 et 4 en 2013-2014, sur le site retenu compte tenu des fonds et de la force des courants. Les 2 machines sont en cours de fabrication et d'assemblage dans les arsenaux de la DCNS.

La connexion électrique entre les machines, le convertisseur et le câble devant être réalisée pour partie sous l'eau, par 35m de fond, a donné lieu à d'intéressantes recherches. Le câble a été ensouillé ou posé entre le site de production et la plage de Launay à Ploubazlanec, en veillant à la remise en état des lieux ; ainsi la zone d'atterrissement a été replantée en zostères avec succès.

La machine de puissance nominale de 600 kW doit produire 600 à 700 MWh par an ; le contrat de vente d'électricité est encore en négociation.

L'ostréiculture de la baie

Après ces deux heures de quasi-suspense permanent, nous prenons nos voitures pour rejoindre Port Lazo, où l'association Istr.com nous attend pour présenter l'ostréiculture de la baie. Là encore, la faconde du conférencier et l'intérêt des auditeurs ne faiblissent point pendant deux heures ensoleillées.

Après un commentaire sur les 360° du paysage, notre mentor nous informe que Lazo est une référence soit à la perche soit à une tuerie de soldats anglais débarqués une fois de plus pour chatouiller les bretons ! En fait cette ancienne cale de goémoniers permet un accès à l'extrémité est des parcs à huîtres. Élevées d'abord à même le sable, les huîtres plates ont disparu suite à une maladie. Puis des ostréiculteurs charentais sont venus avec tables



et huîtres creuses pour l'élevage des huîtres, pour lequel la baie est un site particulièrement propice. Ainsi les huîtres naissent en Charente, sont transportées dans la baie où elles grossissent puis repartent pour être affinées et qualifiées (AOC ou AOP). La superficie des parcs est 550 ha et 95 entreprises y travaillent dont moins de 10 locales. Le projet de parc ostréicole de Boulgueff, décrit le matin par le directeur des services, devait proposer 15 lots permettant stockage du matériel, bassin de clarification et espace de manutention sous hangar au profit, en priorité des entreprises locales (environ 1000 m² dont 150 couverts par lot).



Une ostréicultrice qui accompagnait le groupe n'a pas caché son amertume et sa déception.

Noter aussi la difficulté de trouver du personnel, probablement liée en particulier au fait que les horaires évoluent avec la marée.

La visite s'est terminée par une dégustation d'huîtres de la baie arrosée d'un petit blanc.



Belle transition pour un pique-nique tardif à la pointe de Bilfot, avec une vue « à couper le souffle », mais pas l'appétit.

L'abbaye de Beauport, site du Conservatoire du littoral

En fin d'après midi, nous visitâmes l'abbaye de Beauport avec, dans chaque lieu, en l'absence de guide disponible, lecture de la fiche descriptive. Nous avons ainsi parcouru l'abbatiale, la salle au duc, le cellier, le réfectoire et le jardin, qui donna lieu à force commentaires des botanistes et jardiniers du groupe.



Après un temps libre, nous nous sommes retrouvés au restaurant le Terre-neuvas, bien connu de Jean-Louis pour un dîner sympathique animé et arrosé de Cheverny blanc.

Randonnée insulaire à Bréhat

Le lendemain, nous nous vîmes septante (non, seulement sept) en arrivant au port de l'Arcouest pour un embarquement à marée haute pour Bréhat. Promenade plus que randonnée dans l'île jardin bellement fleurie, un saut à la citadelle et sa verrerie (spécialité de boutons de porte et boules d'escalier) puis au moulin à mer de Birlot et à la chapelle Saint Michel, qui domine de ses 33m terres et mer vers l'ouest. Un peu de marche alerte pour rejoindre la pointe nord et le phare du Paon et y prendre un casse croûte bien mérité, animé par les chapardages de la gent goéland.



Retour tranquille par la pépinière d'agapanthes, d'echium et autres plantules insulaires. Traversée du Bourg et de ses magasins touristiques et arrivée au port à marée basse où nous devons marcher 15 minutes pour rejoindre la cale n°3. Sur le continent une marche similaire nous attend pour rejoindre la place du départ où nos chemins se séparent après deux belles journées de découvertes et de convivialité.

Les contacts :

Mairie de Paimpol : 02 96 55 31 70, Mme Lucile Cloarec, cabinet du maire ; l.cloarec@ville-paimpol.fr
 Park-an-istr : istr-com : 02 96 20 64 94
 Office du tourisme : 02 96 20 83 16
 Le Terre-Neuvas : 02 96 55 14 14

Carnet



Nominations



Distinctions



Honorariat



Décès

Nominations

Laurent Roy a été nommé directeur général de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à compter du 15 juin 2015, en remplacement de M. Martin Guespereau.

Christine Bouchet, a été renouvelée dans les fonctions de chef du service de l'administration générale et de la stratégie (groupe I), au sein de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer, à l'administration centrale du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, pour une dernière période de trois ans, à compter du 15 juin 2015.

Sylvie Alexandre, a été nommée déléguée interministérielle à la forêt et au bois pour les ministères en charge de l'écologie et du logement.

Marc Borel a été nommé directeur du transport aérien à la direction générale de l'aviation civile du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Anne-Lucie Wack a été élue présidente de la Conférence des grandes écoles, le 9 juin 2015.

Olivier Souleres, directeur de l'Office national des forêts par intérim a été nommé membre du conseil d'administration de l'IGN, en remplacement de M. Pascal Viné.

Daniel Perrin et Jean-Yves Belotte ont été nommés membres du comité de déontologie du CGAAER

Hervé Deperrois a été nommé directeur de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer.

François Roche-Bruyn a été nommé directeur général de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) à compter du 6 juillet 2015.

Jean-Bernard Kovarik, adjoint au directeur général des infrastructures, des transports et de la mer, a été nommé commissaire du Gouvernement adjoint auprès de la SNCF.

Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises, a été désignée comme commissaire du Gouvernement représentant le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt auprès de l'APCA ; Hervé Durand, directeur général adjoint, a été désigné comme suppléant.

Cécile Bigot-Dekeyzer a été nommée directrice adjointe du cabinet du MEDDE.

Cécile Bigot, Martin Gutton, directeur général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, Elisabeth Dupont-Kerlan, directrice de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Michel Sommier, directeur de Parcs nationaux de France, ont été nommés membres du conseil de surveillance de l'établissement public Société du Grand Paris.

Laurent Tapadinhas, a été nommé directeur, adjoint à la commissaire générale au développement durable au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, en remplacement de M. Bruno Verlon.

Philippe Charretton, directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan, est nommé directeur départemental des territoires et de la mer du Finistère à compter du 1er septembre 2015.

Hélène Jacquot-Guimbal, a été nommée directrice générale de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR).

Richard Thummel et Michel Hupays sont nommés respectivement président et vice-président permanents de la commission prévue par l'arrêté du 2 juillet 2015 fixant les modalités de délivrance de la licence de surveillance requise pour l'exercice des missions de la direction de la sécurité de l'aviation civile.

Thierry Devimeux, a été nommé sous-préfet hors classe, sous-préfet de Valenciennes (classe fonctionnelle II) par décret du Président de la République en date du 13 août 2015.

Par arrêté du 30 juillet 2015, il a été mis fin aux fonctions de DREAL Aquitaine de Joëlle Baudouin, appelée à d'autres fonctions.

Distinctions

Nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur (promotion du 14 juillet) :

Commandeur :

Marion Guillou, au titre du MAAF ;

Officiers :

Anne-Marie Levraut, IGPEF, Patrice Parisé, IGPEF, Francis Rol-Tanguy, IGPEF, au titre du MEDDE ;

Serge Arnaud, au titre du LETR.

Chevalier :

Hervé Savy, au titre du MAAF.

L'association adresse ses chaleureuses félicitations aux promus.

Entrées en honorariat

selon les arrêtés parus au JO,

1^{er} septembre : Michel Bellier, Michel Duvette, François Renvoisé ;

5 septembre : Jean Marc Michel; Jean Paul Ourliac ;

9 septembre: Georges-André Morin ;

22 septembre: Jean-Claude Gazeau ;

1^{er} octobre : Patrice Blanchet, Guy Lavergne, Paul Schwach ;

9 octobre: Claude Azam ;

1^{er} novembre : Gérard Le Bars ;

9 novembre : Roland Commandré ;

1^{er} décembre : Marc Juhel, Pierre Jolivet, Mireille Wastiaux ;

20 décembre : Jean-Yves Grosclaude.

Décès

Alfred Estrade

Décès dans sa 77^e année de notre camarade Alfred Estrade (AGRO 61, ENSSA 65).

Il était chevalier de la Légion d'honneur, et officier du mérite agricole et de l'ordre national du mérite.

Ses obsèques ont été célébrées mardi 9 juin à 10h30 à Saint-Yrieix le Déjalat (Corrèze).

Jean Cothenet

15/07/2015

Décès de Jean Cothenet (Agro 46, ENGR 50), survenu à Paris mercredi 15 juillet, dans sa 89^e année.

Jean Cothenet était Officier de la Légion d'Honneur et dans l'ordre national du mérite, et commandeur du mérite agricole.

Ses obsèques ont été célébrées le 20 juillet en la cathédrale de Bourges.

Claude Trouvelot

Juin 2015

Jean Dunglas vient d'informer l'Amicale de la disparition de Claude Trouvelot (Agro 54, ENGR 58), survenue fin juin 2015, dans sa 84^e année.

Notre camarade était atteint depuis plusieurs années d'une maladie particulièrement grave et invalidante, à évolution lente.

Une cérémonie religieuse de souvenir a été célébrée le 11 septembre en l'église Ste Bernadette à Angers, ville où il résidait.

Jean Gadant

Décès de Jean Gadant (Agro 47, ENEF 51), dans sa 90^e année.

Jean Gadant était officier des Palmes académiques, officier de la Légion d'Honneur et dans l'ordre national du mérite, et commandeur du mérite agricole.

Jean Gadant a marqué ses interlocuteurs, en alliant à une compétence reconnue, beaucoup de gentillesse et de grandes qualités d'écoute.

Ses obsèques ont été célébrées à Couches, dans sa chère Bourgogne, le 16 juin..

Jean Jehanno

25/06/2015

Décès de Jean Jehanno (Agro 50, ENSSAA Dijon), survenu le 25 juin, dans sa 86^e année.

Originaire du Morbihan, Jean Jehanno avait commencé sa carrière comme professeur agricole dans le Finistère, avant de se consacrer durablement à la recherche porcine au CEMAGREF à Rennes, spécialité dans laquelle il faisait autorité.

Ses obsèques ont été célébrées le 27 juin à La Vicomté sur Rance (22) où il résidait.

Décès d'Hervé Bichat (agro 57, ENGR 61), survenu le 31 août dans sa 78^e année.

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 4 septembre.

Le florilège des nombreux témoignages reçus est consultable sur le [site de l'association](#).

Prochaines activités

Journées du patrimoine le 20 et 21 septembre

Les portes du 78 rue de Varenne seront ouvertes au public comme les années précédentes. Plusieurs lycées agricoles y présenteront leurs productions, notamment viticoles.

Plus généralement, chacun pourra trouver de bonnes idées dans les médias locaux. Le site " <http://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/> " propose aussi un grand nombre d'initiatives. En sélectionnant la région ou l'endroit précis puis en sélectionnant le type de lieu ou d'animation souhaité, chacun devrait pouvoir trouver d'excellentes idées.

Manifestations mensuelles

- ✓ 23 septembre : entrées en honorariat de Mireille Wastiaux et Philippe Bonneau.
- ✓ 21 octobre : entrée en honorariat de Jean-Jacques Hervé et Jean-Marie Seillan.
- ✓ 18 novembre : entrée en honorariat de Jean-Yves Grosclaude.
- ✓ 16 décembre : entrée en honorariat de Bernard Bezeaud.

Randonnée urbaine

- ✓ *Dimanche 8 novembre : randonnée urbaine de Créteil à Sceaux organisée par Alain Le Jan et André Soubeiran.*

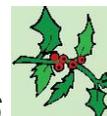
* * *

Prochain voyage d'études en Pologne

- ✓ Du 3 au 13 octobre 2015.
- ✓ Les inscriptions sont closes.
Le programme est construit autour de visites touristiques (Varsovie - Cracovie) et professionnelles.
Le programme sera consultable sur le [site de l'association](#)



Nouvel an de l'Amicale le Vendredi 8 janvier 2016



Comme tous les ans à l'ENGREF - 19, avenue du Maine dans le XV^e arrondissement, l'Amicale invite tous ses adhérents à se retrouver avec les responsables d'institutions et d'administrations pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Réservez cette date

* * *

Le voyage d'études 2016 est projeté au Costa Rica, au mois de mars.

Des informations complémentaires vous seront données dans le bulletin de décembre.

Autres infos ...

Le prochain bulletin trimestriel

n° 14

sera diffusé

le 15 décembre 2015



En attendant, retrouvez les infos de l'amicale sur notre site internet

<http://aigperef.portail-gref.org/>



Rejoignez-nous

Amicale

des ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts



Bulletin d'adhésion annuelle 2015

(S.V.P. remplir en majuscules)

M. Mme Mlle
 Adresse.....N°
 Rue.....
 Code Postal.....Ville..... Pays.....
 Tél.....e-mail

	<i>IG (ou équivalent) en activité</i>	<i>IG honoraire</i>	<i>autre qu'IG</i>
Cotisation	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 25 €
<i>Bulletin trimestriel : envoi par courrier postal de la version « papier » 16 pages couleur</i>			
	<input type="checkbox"/> 10 €		

Bulletin d'adhésion à renvoyer avec votre chèque libellé à l'ordre de l'AIGPEF

à Charles Dereix – Trésorier

AIGPEF - 251, rue de Vaugirard 75732 Paris Cedex 15